

### Défi 2 – Aménager des pôles intermodaux et multiservices

#### 1

#### DESCRIPTION DU PROJET

En 2012, la Ville de Rueil-Malmaison a lancé les travaux de réaménagement de la gare routière située au niveau de sa gare RER. En effet, l'ancienne gare routière ne répondait plus aux attentes et aux besoins du public les installations apparaissaient vétustes et peu adaptées à la mobilité de notre temps, compte tenu des différents moyens de transport. Le projet, baptisé Mobipôle, permet d'améliorer les échanges entre les différents modes de transports pour les 50 000 voyageurs qui fréquentent quotidiennement la gare RER.

En devenant un véritable lieu de centralité où convergent la ligne A du RER, neuf lignes de bus, les vélos, les piétons et les automobiles, le Mobipôle permet aux voyageurs de passer rapidement et facilement d'un mode de déplacement à un autre. En favorisant l'implantation de nouveaux commerces et services adaptés aux besoins des voyageurs, Mobipôle représente un véritable atout pour dynamiser l'économie du quartier et créer un vrai lieu de vie intégré à son environnement. L'accessibilité pour tous les modes de déplacement a été nettement améliorée : cheminements piétons plus sécurisés et plus agréables, pistes cyclables, couloirs bus en approche. L'information aux voyageurs est quant à elle renforcée grâce à la mise en place de panneaux dynamiques qui indiquent les départs prévus dans l'heure pour chaque ligne de bus et les RER.

La végétalisation des espaces publics, la qualité de l'éclairage, le mobilier urbain ainsi que le parti architectural contribuent à l'intégration du site dans le quartier tout en le valorisant.

La gare routière a été mise en service partiellement en avril 2015, la station Véligo en août 2015 mais les derniers travaux ont été terminés en juin 2017.

Le Mobipôle comprend les équipements suivants :

- 18 postes à quais donnant accès à 9 lignes de bus bénéficiant chacune d'un arrêt de départ et d'un arrêt d'arrivée ; plus de 170 000 départs sont comptabilisés chaque année au départ de la gare routière.
- une station Véligo (service d'abri sécurisé pour les vélos dans les gares franciliennes) d'une capacité de 400 places permettant un stationnement des vélos en toute sécurité et en accès libre 24h/24, 7j/7.
- un parking public de 200 places, situé sous la gare routière offrant un accès direct au RER. Il comprend des emplacements réservés aux deux-roues motorisées et aux véhicules électriques.
- une station taxis aménagée à l'entrée de la rue Péreire, à l'angle de l'avenue Victor Hugo.

Aux abords immédiats du Mobipôle, quatre emplacements sont réservés pour le stationnement des autocars qui desservent essentiellement des établissements privés (entreprises, écoles). Ces équipements bénéficient d'un traitement paysager qualitatif avec une présence végétale forte.

Les toitures des arrêts de bus sont végétalisées. De plus, un square est aménagé, abritant un kiosque destiné à la restauration, une fontaine et des endroits dédiés au repos et à la détente. Cet espace public végétalisé est équipé de toilettes publiques.

Le service de réparations vélos itinérant le Triporteur qui officie à Rueil-Malmaison depuis 2012 deux fois par mois a intégré le nouveau site en octobre 2015 (<http://www.letriporteur.org>).

Des équipements privés (brasserie, hôtel, résidence étudiante et jardinerie) sont rassemblés dans un immeuble implanté entre la gare routière et l'avenue Victor Hugo.



## 2

### LES ACTEURS DU PROJET

Les partenaires de ce projet sont :

- la Ville de Rueil-Malmaison, en qualité de maître d'ouvrage, est le principal porteur du projet via sa société publique locale d'aménagement (SPLA), Rueil Aménagement ; Pour la réalisation des travaux du Mobipôle, la SPLA Rueil Aménagement est accompagnée d'un groupement de maîtrise d'œuvre.
- le groupement de maîtrise d'œuvre formé par les sociétés ATELIERS LION, LÉNACK, AxP URBICUS et INGEROP.
- les partenaires suivants :
  - le syndicat des transports d'Île-de-France (STIF), partenaire financeur, notamment pour la réalisation des équipements pour cycles et de la gare routière. Les équipements du Mobipôle doivent donc être conformes au niveau d'exigence défini par le STIF dans le schéma directeur des gares routières et le schéma directeur du stationnement vélos ;
  - la région Ile-de-France, partenaire financeur, pour la réalisation d'aménagement des liaisons douces, notamment les pistes cyclables ;
  - les transporteurs RATP et TRANSDEV contribuent au projet par leur implication constante depuis le démarrage des études à la création d'une gare routière fonctionnelle et adaptée aux usagers.
- L'opérateur immobilier, le groupe FIMINCO, qui a réalisé le nouveau bâtiment avenue Victor Hugo, qui comprend une résidence étudiante, un hôtel quatre (4) étoiles ainsi qu'une brasserie et une jardinerie.

Le coût de ce projet est de 14 millions d'euros HT (hors foncier, équipements privés et parking souterrain).

La gestion des mouvements dans la gare routière et de la signalétique destinée aux voyageurs, de la station Véligo et des locaux dédiés aux transporteurs a été confiée à la RATP/Promométro dans le cadre d'un marché public: 244 000€ par an, montant couvert par les recettes émanant de la taxe au départ pour les lignes de bus, les subventions du STIF pour la qualité de service des équipements et la présence de personnel.

## 3

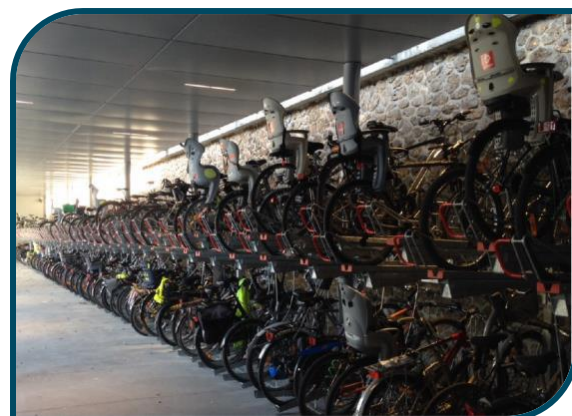
### VIE ET SUITES DU PROJET

L'aménagement réalisé répond non seulement à l'attente des voyageurs qui transitent par la gare mais profite également au quartier avec l'implantation de nouveaux commerces et services. La journée organisée par la RATP 'Mon bus, mon style' en octobre 2016 à la gare routière ainsi que les enquêtes effectuées auprès des usagers a permis de vérifier leur satisfaction quant aux nouveaux aménagements.

Un comité annuel réunissant le gestionnaire, les transporteurs et la collectivité permet de présenter le bilan annuel et de proposer des pistes d'évolution et d'amélioration.

On compte près de 400 abonnés depuis l'ouverture fin août 2015 de la consigne Véligo et 150 à 180 vélos stationnés en moyenne par jour. De plus, on compte chaque jour entre 120 et 140 vélos stationnés sur les supports en accès libre ou sur les mobiliers urbains non prévus à cet effet. Il y a aussi entre 20 et 40 vélos stationnés dans la consigne vélos du parking Ste Thérèse située à 200 mètres de la gare RER. Il faut rappeler que dans l'attente du Mobipôle, la ville avait aménagé depuis 2007 trois stations vélos sécurisées d'une capacité totale de 275 places.

L'expérience du Mobipôle est intéressante pour les études menées sur l'aménagement des abords des futures gares du Grand Paris Express.



© Ville de Rueil-Malmaison

## 4

### CONTACT

Ville de Rueil-Malmaison : Direction Générale des Services techniques – Service Etudes et Déplacements

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à [pduif@iledefrance-mobilites.fr](mailto:pduif@iledefrance-mobilites.fr)